

Les Avirons, le 15 septembre 2020



M. Le Proviseur

A

Madame, Monsieur,
Les parents d'élèves

COMMUNIQUE DU 15 SEPT 2020 **PROTOCOLE COVID 19**

Madame, Monsieur

Deux élèves ayant été détectés positifs au COVID 19 ce week-end, il est important que nous partagions la même démarche pour limiter au maximum de nos possibilités les risques possibles de propagation.

Depuis la rentrée nous nous inscrivons avec détermination dans le protocole Education Nationale qui impose catégoriquement depuis début septembre le port du masque à chaque personne du lycée que ce soit un élève, un parent ou un visiteur. Seule l'impossibilité fonctionnelle (repas demi-pension/Nuit Internat) ou certaines activités EPS (protocole spécifique) permettent des aménagements très réglementés.

Les chefs d'établissement sont tenus d'informer sur une plateforme académique numérique tous les cas signalés, l'ARS faisant le relai avec les familles. Chaque cas signalé est suivi individuellement par le rectorat et l'ARS. Pour une totale information, les cas confirmés seront systématiquement signalés sur le site du lycée.

Nous allons à la demande des élèves renforcer encore ce protocole national par des décisions d'établissement en particulier pour la gestion des files d'attente à la demi-pension et au moment de la sortie du mercredi qui sera étalée sur 10mn. Des pulvérisateurs de gel hydro alcoolique sont prévus pour chaque salle. Les mercredis après-midi sont consacrés à un nettoyage renforcé des locaux

Ceci étant, nous avons besoin de votre relai éducatif pour faire en sorte que dès la sortie du lycée, ou avant son ouverture certains élèves ne se regroupent pas sans masque, pouvant ainsi créer un maillon faible dans la chaîne de protection. De même en cas de signes pouvant possiblement correspondre aux symptômes COVID, il ne faut pas envoyer votre enfant en classe mais consulter votre médecin et informer le lycée

La communauté du lycée Antoine de St-Exupéry est solidaire avec vous et vos enfants pour que cette période difficile n'entrave pas le travail et la réussite des jeunes que nous avons la responsabilité de protéger et de former.

Merci de votre contribution à ce défi collectif et avec l'assurance de notre plus total engagement à vos côtés et à celui de nos jeunes.

Le Proviseur

Yves FONDER



Lycée
Antoine de Saint-Exupéry

Secrétariat de Direction

N° -YF/BM-09/20

Dossier suivi par
M. le Proviseur

Tél. : 0262.38.09.16

Fax : 0262.38.19.87

Mail : ce.9740045f@ac-reunion.fr

20, rue du Lycée
97425 LES AVIRONS
Ile de la Réunion

Site internet
<http://lycee-avirons.ac-reunion.fr>